

<p style="text-align:center">COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2022 SEANCE A HUIS CLOS</p>
--

Nombre de conseillers en exercice : 21 - Présents : 12 – Votants : 18

Le vingt-six janvier deux mil vingt-deux à vingt heures le conseil municipal de la commune de SAINT-SI-MEON DE BRESSIEUX dûment convoqué, s'est réuni en session à huis clos à la mairie sous la présidence de Sandrine POURCEL, 1^{ère} adjointe.

Date de convocation du conseil municipal : 22/01/2022

Présents : POURCEL Sandrine, DESCOURS Christian, BOUVIER – RAMBAUD Sylvie, TENA Gilbert adjoints, DESCOURS Christian, GOTTLING Astrid, GOURDAIN Jean – François, GARNIER Philippe, CAILLAT Jean Michel, DUPORT Valéry, PORCHEY Marie Luce, MARILLAT Gaëlle conseillers municipaux.

Pouvoir(s) : SAVIGNON Éric donne pouvoir à POURCEL Sandrine
GLANDUT Pierre donne pouvoir à TENA Gilbert
PERALDI Franck donne pouvoir à GOTTLING Astrid
LECOUTRE Martial donne pouvoir à TENA Gilbert
BOUADDI Lina donne pouvoir à POURCEL Sandrine
SECOND Ghislaine donne pouvoir à DESCOURS Christian

Absents ou excusés : CHARLET Mylène
GILIBERT Brice
THIVOZ Florian

Secrétaire de séance : PORCHEY Marie Luce

Début de la séance : 20h00

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 15/12/2021

➤ **Convention entre le Territoire d'Energie Isère (TE 38) et la Commune – Vidéoprotection**

Présentation par Gilbert TENA, 6^{ième} adjoint

Dans le cadre du programme de vidéoprotection, la Commune a sollicité TE 38 sur la possibilité d'utiliser le réseau d'éclairage public pour la pose de caméra.

Pour rappel, par délibération en date du 30/05/2018, le Conseil Municipal a décidé de transférer la compétence éclairage public à TE 38.

Une convention déterminant les modalités techniques, financières et contractuelles doit être signée entre les 2 parties.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette convention et autoriser le Maire à signer ce document.

➤ Attribution marché vidéoprotection

Présentation par Sandrine POURCEL, 1^{ère} adjointe

Sandrine POURCEL, 1^{ère} adjointe informe le Conseil Municipal qu'une procédure de consultation en MAPA (Marché A Procédure Adaptée) a été lancée auprès de différentes sociétés.

Suite à la réunion de la Commission d'Appel d'Offre en mai 2021 et les critères :

- 60% pour la valeur technique
- 40% le prix

L'entreprise retenue est la société SERFIM pour un montant de 227 999.62€ HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'offre proposée par SERFIM pour un montant de 227 999.62€ HT
- AUTORISE le Maire à signer tous documents permettant l'exécution du marché et d'éventuel(s) avenant(s).

➤ Demande de subvention au département de l'Isère pour la réalisation d'un parcours permanent d'orientation à vocation patrimoniale.

Présentation par Sylvie BOUVIER-RAMBAUD, 5^{ème} adjointe

Ce projet est initié par un éducateur sportif du collège permettant de fédérer plusieurs acteurs : Bièvre Isère Communauté, l'Office du Tourisme, les communes de Bressieux, St Pierre de Bressieux et Saint Siméon de Bressieux, les établissements scolaires et leurs éducateurs sportifs.

Le budget prévisionnel proposé par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Courses d'Orientation (LAURACO) est le suivant :

Projet de financement :

	Coût HT	Comité départemental de course d'orientation	Prise en charge 100% département	Subvention 50% du Département	Reste à charge	TTC
Cartographie	1300	1300			0	1300
Panneau d'information	1000		1000		0	1200
Balises et plaquettes	690			345	345	828
Conceptions des parcours	1500			750	750	1500
Création des supports	800		800		0	960
Impression	260				260	312
Formation	350			175	175	350
Assistance à maîtrise d'ouvrage	1500			750	750	1500
TOTAL	7400	1300	1800	2020	2280	7950
Prise en charge et Subventions						-5120
Reste à charge TTC						2830

- Cartographie : 1300€ = prise en charge comité départementale de CO
- Mobilier : 1690€ = dont
 - Panneau d'information : 1000€ prise en charge conseil départementale
 - Balises et plaquettes : 690€ Subvention 50% Conseil Départementale
- Conceptions des parcours : 1500€ Subvention 50% Conseil Départementale
- Création des supports : 1060€ dont :

- Création : 800€ prise en charge conseil départementale
- Impression : 260€
- Formation : 350€ Subvention 50% conseil départementale
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 1500€ Subvention 50% conseil départementale
- Les frais de suivi et entretien (300€) seront applicables en années N+1

La commune de Saint Siméon de Bressieux, porteuse du projet pourra solliciter une subvention au Conseil Départemental, qui couvre environ 50% de la partie du budget restant à la charge de la commune.

Une convention déterminant la participation financière entre St Siméon de Bressieux, Bressieux, St Pierre, et les établissements scolaires sera établie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE le budget prévisionnel proposé par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Courses d'Orientation
- SOLLICITE le Département pour une subvention de 2020 €

➤ **Modification dossier de demande de subvention aux instances de football pour mise aux normes de la main courante.**

Présentée par Sandrine POURCEL, 1^{ère} adjointe

Pour rappel le 13/07/2021, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la demande de subvention auprès du district Isère de Fédération Française de Football pour la mise aux normes de la main courantes du stade de foot.

Suite aux nouvelles modalités des dossiers FAFA 2021/2022, il convient d'apporter une modification à ce dossier et de porter l'aide à 50% d'une subvention plafonnée à 5 000€

Plan de financement :

Cout du projet en HT	: 23 976.65€
Subvention FAFA	: 5 000.00€
Autofinancement communal	: 18 976.65€

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le nouveau plan de financement et autorise le Maire à solliciter le District Isère de la FFF pour une aide de 50% plafonnée à 5 000€ par dossier.

➤ **Acte administratif**

Point annulé en raison d'éléments manquants

Les parcelles B 2173 et B 1936 appartenant à la commune de St Siméon de Bressieux situées route de la Côte, sont cédées à titre gratuit à la SCI LYD, garage Citroën – Peugeot, représenté par de M. DI TOMMASO Yoann.

QUESTION DIVERSE

Néant

Fin de la séance à 20h40